

CONFÉRENCE

mardi 14 décembre 2021
à 20 heures

Alternatives pour une autorité parentale sans « violences éducatives ordinaires »

(loi n°2019-721 10/07/19
dite « loi anti-fessée »)

À l'UDAF des Deux-Sèvres
171, avenue de Nantes à Niort

Avec l'intervention :

Me Christine ALBINET-CANAC,
avocat et membre de Conseil et Défense
des Mineurs

et

Mme Emilie MICHEL, psychopédagogue

